

# Maladie contagieuse sur les chats dans le canton de Vaud

Autor(en): **La Harpe, J. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **4 (1854-1856)**

Heft 33

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284016>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

incertitude pour leur mesure, parce que leur bord est un peu accidenté et que les terrasses sont légèrement en pente.

Le lac étant 375<sup>m</sup> soit 1250', la première terrasse est à 385<sup>m</sup> soit 1283' et a donc 10<sup>m</sup> soit 33'.

La seconde terrasse est à 408<sup>m</sup> soit 1360' et a donc 33<sup>m</sup> soit 100'.

La troisième et dernière terrasse a son bord à 416<sup>m</sup> soit 1387', mais elle s'élève peu à peu jusqu'à 425<sup>m</sup> soit 1417', elle a donc de 41 jusqu'à 50<sup>m</sup> soit 137 jusqu'à 167' de hauteur au-dessus du lac, dont l'ancien niveau est vraisemblablement donné par le chiffre inférieur marquant la hauteur du bord de la terrasse. Au moyen de ces données on peut reconstruire approximativement les anciens cônes et donc estimer les quantités détruites et enlevées, ce qui pourra peut-être fournir des indications sur la durée de chacune des 3 subdivisions de l'époque diluvienne, ainsi que sur celle de l'époque actuelle.



#### MALADIE CONTAGIEUSE SUR LES CHATS DANS LE CANTON DE VAUD.

Par M<sup>r</sup> **J. Delaharpe**, docteur.

(Séance du 7 juin 1854.)

Il y a 3 ans environ qu'un petit chat, très-maigre, au poil hérissé, excitant la compassion de chacun, parut sur le pavé du port d'Ouchy. En l'examinant de plus près on s'aperçut que le pauvre animal avait la tête couverte de croûtes granuleuses, semblables à celles que l'on observe fréquemment chez les petits enfants et auxquelles le peuple donne le nom de *rache*. On apprit encore que ce chat était descendu à terre en quittant une barque qui séjournait dans le port. Au lieu de le jeter à l'eau de bonnes femmes émues de pitié l'accueillirent et lui donnèrent du lait. Il se traîna pendant plusieurs semaines de maison en maison et enfin disparut.

Sa maladie eut des suites. Au bout de peu de mois, plusieurs chats d'Ouchy se montrèrent atteints de la même manière que le chat étranger. Une éruption envahissait la nuque et les oreilles, puis le cou et le reste de la tête. Les croûtes qu'elle produisait s'accroissaient de jour en jour et recouvraient toute la partie supérieure de la tête d'une épaisse cuirasse, fixée par les poils qu'enveloppait le suintement purulent. Le poil de l'animal s'hérissait d'abord à la tête, peu à peu il se gâtait et prenait le même aspect sur le dos. Dès lors l'animal maigrissait, dépérissait, et tom-

bait dans un marasme complet. Dès le début de la maladie la dé-mangeaison ne laissait pas un instant de repos à ces animaux.

Tous les chats abandonnés à eux-mêmes périssaient, lorsque la commisération du public ne venait pas mettre un terme expéditif à leur existence. Plus tard des personnes attachées à leur chat consultèrent qui la voisine, qui l'apothicaire, qui le vétérinaire, et l'on apprit bientôt que les pommades soufrées, les frictions huileuses de divers genres arrêtaient la marche du mal et pouvaient même le guérir parfaitement.

La maladie atteignit presque tous les chats d'Ouchy, ensorte qu'au bout d'une année ces animaux avaient à peu près tous disparu, à la grande joie des souris et des rats de la localité. On fut obligé, pour s'opposer à leur multiplication, de se procurer de nouveaux chats et de chercher à guérir ceux qui se trouveraient de nouveau atteints de la *rache*; c'est alors qu'on arriva au remède dont j'ai parlé.

Depuis ce moment on ne vit plus à Ouchy qu'un petit nombre de chats malades; mais le mal avait gagné pendant ce temps les chats du voisinage. De proche en proche on le vit arriver à Pully, à Lausanne et se répandre sur les bords du lac du côté de Lavaux. Du côté de Morges les maisons de campagne, plus éloignées les unes des autres, ne favorisèrent pas son extension. Des cours d'eau permanents entravant aussi les relations habituelles de l'espèce féline, mirent une barrière à sa propagation.

A Lausanne le nombre des chats étant proportionnellement moins considérable, la maladie se montra plus isolée, quoique fréquente. Dans les villages elle fut tellement générale que 5 ou 6 mois après son apparition tous les chats en étaient atteints et qu'au bout de l'année la localité n'en comptait souvent plus un seul. Aujourd'hui elle existe encore dans plusieurs localités et sa propagation, lorsqu'elle n'est pas combattue efficacement, continue à avoir lieu. Jusqu'où s'étendra-t-elle encore?

La nature contagieuse de cette maladie ne pouvait être mise en doute; il était en outre plus que probable que la contagion devait se rattacher à la présence de quelque parasite, *acarus* ou sarcopte. Pour mon compte, quoique fort désireux d'en savoir davantage sur ce dernier point, je ne me trouvais pas disposé à soumettre la tête de nos chats à un examen microscopique. Deux faits vinrent d'ailleurs jeter sur la nature de la maladie un jour qui me parut suffisant.

Un monsieur fort propre sur sa personne, habitant un appartement confortable et bien tenu, couchant seul, n'ayant aucun rapport de contact avec les gens du peuple ni avec ses domestiques, fut pris d'une éruption vésiculeuse qui troublait son sommeil. Cette

éruption, faisant sans cesse de nouveaux progrès et l'empêchant totalement de dormir, je fus prié de l'examiner. A ma première visite je fus frappé de la ressemblance de l'éruption qu'il portait avec celle de la *gale*, mais je repoussai cette idée, de crainte de l'offenser par un soupçon que rien chez lui ne pouvait justifier. La santé générale étant parfaite je prescrivis des bains de savon et quelques bains soufrés. La démangeaison continuant, je dus me rendre à l'évidence, et pour la première fois l'idée de la *gale des chats* se présenta à mon esprit. Quelle ne fut pas alors ma surprise d'apprendre qu'en effet le chat de la maison, chat chéri de son maître, était fortement atteint de la maladie des chats et avait l'habitude de faire ses sommeils dans le lit de son maître. — La cause du mal découverte, il devenait aisé de le guérir : 5 jours de frictions faites avec pommade contre la *gale* (sulfate de zinc, hellebore en poudre, savon, soufre et axonge) de l'hôpital de Lausanne firent cesser immédiatement toute démangeaison.

Il y a une année environ, je fus consulté par une famille de gens fort aisés et très-propres, qui se croyaient atteints de la *gale* sans qu'il leur fût possible de concevoir d'où elle pouvait provenir, malgré toutes les recherches faites. Lorsque je fis des questions sur la santé du chat de la maison on me répondit, fort surpris de pareille question, qu'en effet leur chat avait eu la maladie comme tous ceux de l'endroit et y avait succombé. On me dit en outre que cet animal, particulièrement depuis sa maladie, avait l'habitude de se faufiler dans les lits et d'y dormir. Le même traitement eut les mêmes résultats.

Dans ces cas l'éruption cutanée ressemblait à tous égards à celle de la *gale* de l'homme : en faut-il conclure que le parasite qui la produisait était le même chez le chat ? J'ai tout lieu de le croire. Le chat qui primitivement avait infecté la contrée était parti d'une barque. En se couchant auprès de quelque batelier *galeux* (chose fréquente) il avait contracté la *gale* ; et celle-ci en retournant du chat à l'homme revenait à son domicile de prédilection. Je ne sache pas qu'on ait jamais observé une *gale* spéciale chez le chat, comme il en existe pour le chien, le cheval, le mouton, le porc et le bœuf. En tout cas la transmission de la *gale* de ces animaux à l'homme ne produisit jamais chez celui-ci une éruption identique avec celle de la *gale* qui lui est propre.



